

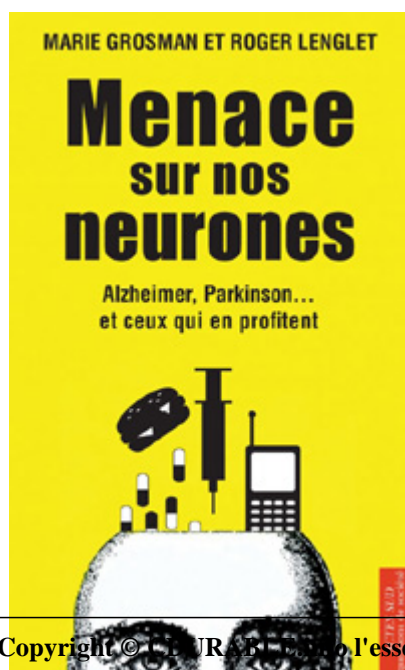
Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Menace-sur-nos-neurones-Alzheimer-Parkinson-Sclerose-Autisme-ceux-qui-en-profitent.html>

Un livre de Marie Grosman et Roger Lenglet

Menace sur nos neurones. Alzheimer, Parkinson... et ceux qui en profitent

- Librairie Développement Durable - Humain -



Date de mise en ligne : vendredi 21 octobre 2011

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Alzheimer, parkinson, sclérose en plaques, autisme... Pourquoi le nombre de personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative explose-t-il, et pour quelles raisons les malades sont-ils de plus en plus jeunes ? Ce livre révèle que ces maladies se préparent déjà dans le ventre des mères, devenues malgré elles des « mamans neurotoxiques ». Ensuite, tout au long de la vie, nos neurones sont exposés à un cocktail d'agressions capable de diminuer irréversiblement les fonctions de notre cerveau. Ces substances parfaitement identifiées et documentées par les scientifiques, pourraient être bannies de notre environnement si une véritable politique de prévention était menée.

Au moment où ce type de maladie a été déclaré "cause nationale" en France, l'enquête événement de Marie Grosman [1], et Roger Lenglet [2], accuse : malgré les connaissances scientifiques la prévention est gravement négligée. Etudes et investigations rigoureuses à l'appui, les auteurs démontent le mécanisme d'un "effet d'aubaine" ignoble en faveur de l'industrie pharmaceutique et proposent des solutions face à cette crise sanitaire.

Les auteurs de ce livre étaient les invités du séminaire organisé le 18 octobre dernier à l'Assemblée nationale par ADEQUATIONS : *La santé environnementale au péril des lobbies et conflits d'intérêts*. Je vous invite à lire le compte-rendu [en cliquant ici](#).

Références : *Menace sur nos neurones. Alzheimer, Parkinson... et ceux qui en profitent* de Marie Grosman et Roger Lenglet - Ouvrage préparé sous la direction de Martina Wachendorff - Editions Actes SUD (Collection "Questions de société") - Date de parution : Septembre, 2011 - 288 pages - ISBN 978-2-7427-9608-3 - Prix : 22 Euros

Extraits

Introduction

« N'affolez pas la population. Surtout ne créez pas de panique, ce serait encore plus catastrophique ! Nous sommes parfaitement conscients du problème, mais vous ne pouvez pas nous demander de tout résoudre en claquant des

doigts. Nous commençons à mettre en place un plan de prévention, il nous faut un peu de temps... » Ces paroles qu'un responsable de la prévention des pollutions et des risques, au Ministère de l'Écologie, nous adressait avec un regard suppliant résonnent encore à nos oreilles. Entouré de jeunes femmes tout aussi soucieuses de nous convaincre, l'homme nous assurait que le gouvernement agissait discrètement mais efficacement auprès des industriels pour supprimer un polluant dont le rôle de cofacteur dans la multiplication des victimes de maladies neurodégénératives de type Alzheimer ne faisait plus guère de doute. Il paraissait sincère. Nous avons envie de le croire, encore que le retard pris par les décideurs politiques nous troublait.

C'était en 1999. Depuis, rien n'a changé, mais ce grand administrateur de l'État a poursuivi brillamment sa carrière à la tête d'administrations sensibles. Après avoir dirigé un grand service de protection contre les risques nucléaires, puis la prévention des risques chimiques, ses promotions l'ont fait accéder à de plus hautes fonctions dans un autre ministère, celui de la Santé. Comme la plupart des hauts fonctionnaires de son rang, il a résisté à tous les changements de gouvernement et reçu tous les honneurs. A-t-il vraiment cru à ce qu'il nous affirmait en nous assurant que les services chargés de protéger la population allaient remédier au « problème » ?

Le problème portait un nom précis : hydroxyde d'aluminium. On le trouve encore aujourd'hui dans l'eau qui coule d'innombrables robinets. Comme nous allons le voir, ce neurotoxique est l'un de ceux qui font le plus de dégâts parmi nos neurones. Il intervient dans de nombreux troubles cérébraux, mais il est toujours largement présent dans l'eau que nous buvons. Alors que les preuves scientifiques s'accumulent pour confirmer son rôle dans la pandémie de maladies neurologiques qui nous frappe, les autorités restent sourdes, comme si elles redoutaient par-dessus tout les conséquences qu'entraînerait la reconnaissance officielle de ses effets délétères...

L'aluminium n'est pas seul à agresser nos cerveaux. Beaucoup d'autres substances participent au cocktail funeste. La variété de ces toxiques ne cesse de s'étendre mais comme leurs ancêtres, le mercure et le plomb, connus depuis l'Antiquité pour leurs effets dévastateurs sur nos facultés mentales, ils envahissent notre environnement quotidien et sont entrés jusque dans nos armoires à pharmacie. Même les embryons y sont exposés dans le ventre maternel avant que leur système nerveux ait pris forme. La diversité de leurs effets dépasse largement la maladie d'Alzheimer, elle couvre des dizaines d'affections neurologiques dévastatrices face auxquelles nos dirigeants font preuve d'une immense hypocrisie.

La situation ne permet plus d'ajourner les questions, y compris les plus gênantes sur le plan politique et économique. Quelle est la véritable ampleur des maladies qui assiègent nos cerveaux ? Comment en sommes-nous arrivés là ? Quelles sont les causes réelles de ces pathologies et leurs mécanismes d'action ? Comment les neutraliser ?

Nous y répondons avec cette enquête, fruit d'un travail opiniâtre de 15 ans. Elle nous a menés dans les coulisses de l'expertise, de la recherche et des décisions gouvernementales, mais aussi auprès des malades et de leurs associations. Le public saura désormais pourquoi les responsables politiques préfèrent négliger les causes de l'hécatombe, mettre les moyens publics au service de l'industrie pharmaceutique et favoriser le développement des structures privées de prise en charge des malades.

Quel est l'avenir d'une société où l'on se fait ronger le cerveau ? Alors que les dirigeants laissent le mal empirer et abandonnent le dossier aux affairistes qui transforment la situation en un vaste marché, l'indignation et la mobilisation tardent, faute de disposer d'informations fiables. Ce livre veut y remédier. Il montre que les solutions concrètes existent pour stopper cette pandémie et qu'elles seraient infiniment moins coûteuses humainement et économiquement que de tout miser sur des soins curatifs qui, par définition, ne s'attaquent pas aux causes. Nous montrons aussi comment chacun, dans sa vie de tous les jours, peut réduire ses risques individuels.

(...)

Une recherche affairiste

Il n'est pas interdit non plus de s'interroger sur l'instrumentalisation de la recherche publique dorénavant permise aux industriels et sur la destination finale de l'argent de la collectivité alloué aux projets. On peut se demander si tout cela ne favorisera pas l'affairisme plutôt que la protection de la santé publique. Concernant la maladie d'Alzheimer, aucun responsable politique n'ose poser la question de l'opportunité réelle d'investir des milliards d'euros dans un domaine pharmaceutique qui ne fait que maintenir l'attrait des spéculateurs pour des firmes alors que l'espoir de concevoir un médicament sérieux est mis en doute par de nombreux spécialistes. Ces milliards ne pourraient-ils pas être utilisés pour une prévention qui, actuellement, reste quasi inexistante ou pour mettre en place des actions contre les causes les plus facilement évitables ? Il est frappant que, dans son discours à l'adresse des chercheurs et des dirigeants d'entreprise réunis sur le problème des maladies neurologiques, Nicolas Sarkozy n'ait pas prononcé une seule fois le mot prévention. Mais qui aurait pu avoir envie de l'éclairer sur le sujet parmi ses conseillers ? Il n'est même pas sûr qu'un seul ait eu la culture toxicologique et épidémiologique pour le faire.

En 2010, le président de la République recevait à nouveau les dirigeants des laboratoires pharmaceutiques lors des 2e rencontres internationales de la recherche biomédicale. Nicolas Sarkozy les accueillait avec chaleur : *« Je suis très heureux de vous retrouver, un an jour pour jour après notre dernière rencontre. J'ai tenu à recevoir, ensemble, les patrons de la Recherche et du Développement des Laboratoires Internationaux de Recherche Pharmaceutique, et ceux du LEEM qui regroupe les entreprises du secteur pharmaceutique opérant en France. Nous étions convenus, vous vous en souvenez, de faire le point au bout d'un an. Vous, pour me dire ce que vous aviez fait. Moi, pour vous dire où nous en sommes. Pour vous convaincre que la France change. Et pour vous inviter à porter sur cette France un regard nouveau. La recherche en santé est la première priorité de notre recherche. Les industries de santé sont un axe majeur de la compétitivité de la France. La France est le premier producteur de médicaments de l'Union Européenne. L'industrie pharmaceutique se situe au second rang des dépenses intérieures de R&D des entreprises de notre pays. L'an passé, c'était pour parler des maladies du système nerveux, que nous étions réunis. Cette réunion a été, je le sais, un succès. Sept partenariats sont en cours d'élaboration. Un accord de coopération scientifique ambitieux entre l'Alliance des sciences de la vie et de la santé et Sanofi-Aventis a été signé. Douze essais ont été lancés dont un essai clinique de dimension internationale mené par Roche et dirigé par le Professeur Bruno Dubois. Deux autres contrats, également signés par Roche, concernent le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer... »* À nouveau, le mot prévention était oublié.

L'industrie pharmaceutique vit donc des jours heureux. Ses gros actionnaires et ses dirigeants (qui sont souvent les mêmes) se frottent les mains à proportion du volume de médicaments vendus et tout particulièrement de l'optimisation des courbes de vente des traitements lourds pour les prochaines années, c'est-à-dire du nombre de malades en affection longue durée. Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'ils rêvent de voir s'accroître encore le nombre de victimes, ce qui serait d'un cynisme difficilement imaginable. Nul ne peut douter de leur affliction en voyant l'explosion des maladies cérébrales, malgré l'enrichissement miraculeux qu'elle génère. Pour autant, il ne leur vient pas à l'idée de menacer leurs bénéfiques en évoquant les causes évitables de la maladie pour que le gouvernement agisse à la source. Ce n'est pas de l'industrie pharmaceutique qu'il faut attendre cette démarche qui ferait disparaître ses clients, pas plus d'ailleurs que de la recherche qu'elle finance, quand bien même ses collaborateurs sont de plus en plus souvent des équipes de chercheurs appartenant à la sphère publique financée par l'Etat. Il en va de même des chaînes de maisons de retraite médicalisées et de l'ensemble de la filière qui prospère sur ce type de maladies. C'est aux décideurs politiques et administratifs d'imposer un programme de prévention qui, de fait, réduira le cortège des malades, même s'il doit faire baisser les quantités de médicaments vendus et déprimer les investisseurs qui ont choisi de placer leurs fonds dans les groupes proposant des assurances santé et des structures de prise en charge, tels que Médéric, Orpea, Korian, DVD (Domus Vi et Dolcéa), Colisée Patrimoine Group, ACPA...

Or, nos décideurs politiques ne semblent pas du tout prêts à développer cette démarche. Tout au contraire, on les voit soutenir les investissements privés et imposer une orientation des missions de services publics vers le secteur

privé dans tous les secteurs de la recherche et du soin, favorisant le processus actuel se greffant sur la pandémie au lieu de l'enrayer. Certes, il est important d'accompagner médicalement les malades, mais il est tout aussi urgent d'éviter leur multiplication.

Ainsi, les conseillers en santé les plus proches du gouvernement sont de farouches partisans de la recherche génétique qui permet de multiplier les brevets, autrement dit de susciter la commercialisation de médicaments ou de biotechnologies lucratives. Nicolas Sarkozy lui-même a choisi comme principal conseiller un généticien dont l'équipe de recherche possède moult brevets, Arnold Munnich. Ce fervent défenseur de la privatisation de la recherche, malgré ses innombrables diplômes et distinctions, semble négliger les montagnes d'études mettant en valeur le rôle des facteurs environnementaux et l'intérêt de promouvoir au plus vite les axes de cette recherche. Les politiques attendent-ils que les entreprises aient trouvé comment transformer la prévention en argent pour enfin la soutenir ?

D'ailleurs, non contents de faire de l'argent avec des maladies du cerveau qu'ils ne guérissent pas, les laboratoires s'efforcent d'étendre la consommation de médicaments neuropsychiatriques à l'ensemble de la population. Comme nous l'avons vu, le disease mongering « pathologise » des troubles naturels bénins et des problèmes sociaux. Une autre voie de cette médicalisation consiste à faire croire à un maximum de personnes que la population qui se croit mentalement indemne souffre à son insu des prémisses de maladies graves ou qu'elle est condamnée à en souffrir un jour. L'exemple de la « maladie bipolaire » mérite à cet égard un commentaire incisif. Nous avons assisté, dans des hôpitaux psychiatriques, à Paris et en province, à des conférences animées par des internes devant des salles comblées où les médecins hospitaliers affirmaient systématiquement qu'une « immense partie de la population souffre de maladie bipolaire sans le savoir » et qu'il était « criminel de ne pas leur prescrire de médicaments pour prévenir l'aggravation de leur état ». On pouvait aussi les entendre soutenir avec le même aplomb que « la créativité et la maladie bipolaire ont des liens proches », que « les artistes les plus célèbres et les grands hommes sont en général des malades bipolaires traversant de façon tout à fait typique des états excessifs de tristesse alternant avec de grands moments de joie ou d'exaltation... » Et de citer tous les grands noms de l'histoire de la musique, de la peinture et de la littérature, sans oublier les grands chefs militaires et politiques, les PDG célèbres... Le premier effet de cette fresque édifiante était, pour les personnes réunies (les patients, leurs proches et les curieux), d'y trouver le signe qu'ils appartenaient sans doute à leur façon à la cohorte des génies.

Sur quelles bases, ces médecins psychiatres s'appuyaient-ils pour convaincre leur auditoire ? La classification de la maladie dans le DSM-V, l'ouvrage de référence de la majorité des psychiatres, et des photocopies de textes rédigés par des firmes pharmaceutiques pour promouvoir leurs médicaments...

Si les maladies du cerveau enrichissent ceux qui en ont fait un marché, elles représentent en revanche une tragédie pour les malades et leurs proches, auquel s'ajoute le coût ruineux pour la collectivité. Ce poids budgétaire ne dérange pas les multinationales de l'assurance, bien au contraire : ils voient dans l'assurance maladie obligatoire un concurrent qui s'il disparaissait ou s'ouvrait au privé leur permettrait de décupler leurs bénéfices. Les employeurs en général y voient une charge dont ils aimeraient pouvoir se passer. Plus le déficit s'aggrave, plus il devient un argument pour remettre en question le système solidaire de la sécurité sociale.

En France, le paradoxe est que les firmes vendant les médicaments anti-Alzheimer profitent de la solvabilité assurée par la sécurité sociale (entre 260 millions et 400 millions d'euros) tout en contribuant à la mettre en péril. En Europe, le coût total de la maladie d'Alzheimer (et syndromes apparentés) était de 160,3 milliards d'euros en 2008. Il se situe maintenant entre 160 et 200 milliards d'euros (soit près de 1,5% du produit intérieur brut l'UE), dont 45% en coût direct 55% en coûts indirects. Le coût annuel moyen par personne atteinte de la maladie d'Alzheimer est de l'ordre de 22 194 Euros, dont 9 925 Euros en coûts directs et 12 270 Euros en coûts indirects.

À l'échelle européenne, le coût global de la prise en charge des maladies du cerveau est de l'ordre de 390 milliards d'euros par an, dont 55 milliards d'euros pour la seule maladie d'Alzheimer. Pour la collectivité, s'y ajoutent les frais

non calculés qui sont liés aux effets secondaires (problèmes psychiques et hépatiques) et le remboursement des soins hors médicaments : consultations, soins à domicile, maisons de retraite médicalisées...La dépense n'est pas seulement scandaleuse, elle est criminelle car elle prive les autres priorités de santé publique de l'argent qui permettrait de sauver des vies.

Surtout n'allez pas décevoir les investisseurs en leur annonçant que les causes de la maladie sont identifiées et que les citoyens parviendront peut-être à convaincre les politiques de s'attaquer sérieusement à ces cofacteurs. D'ailleurs, ils ne voudront pas vous croire. Cette perspective ne fait pas partie de leurs plans, et l'engouement général qui s'est emparé du secteur interdit de songer à un tel cauchemar. La remarque ferait l'effet d'une parole déplacée et, au mieux, d'une pichenette ironique, comme nous l'avons souvent entendu dans les congrès très consensuels, y compris à bord du Train Alzheimer où nous avons troublé la fête. Personne n'a envie d'entendre parler de prévention, et encore moins des véritables causes. Pour protéger ce tabou, le mot d'ordre le plus souvent répété est : « *La maladie d'Alzheimer n'a pas de causes connues hormis le vieillissement de la population* ». Quant aux espoirs de guérison, ils sont entièrement placés dans le génie génétique et les médicaments...

Cette concorde générale autour de la puissante logique spéculative des multinationales du soin n'a pas la vertu de répondre aux besoins de traitement des malades et encore moins à la nécessité de la prévention. Enregistrer des dividendes fabuleux sur le marché de ces maladies ne se traduit pas par une amélioration de l'état de la population. Bien au contraire, engouffrant l'argent public de la recherche, du soin et de l'accompagnement, tous ceux qui s'enrichissent avec ce « secteur formidablement porteur » ne font qu'enliser notre société face au fléau. Pire : en accentuant la marchandisation des maladies du cerveau et en siphonnant le budget national, ils anéminent encore plus la prévention qui pourrait faire reculer le commerce des produits délétères.

Il serait bien sûr injuste d'attribuer aux seules impulsions de Nicolas Sarkozy le piège dans lequel notre société est tombée. Les orientations ont été prises depuis longtemps, même si ce dernier se vante d'avoir amplifié et accéléré le mouvement. Ses relations étroites avec les dirigeants des grands groupes privés intervenant dans le secteur de la santé et sa sympathie pour les thèses généticiennes outrancières attribuant plus volontiers les problèmes aux gènes qu'au parcours de vie ne l'aident sans doute pas à regarder la richesse des études scientifiques. Certains observateurs en santé considèrent même qu'il ne jouit pas de la liberté de jugement critique qui devrait être la sienne. Eléna Pasca, fondatrice de Pharmacritique, un site internet qui a acquis une réputation internationale pour la qualité de ses analyses, considère qu'il n'est pas le mieux placé pour définir une bonne politique de santé publique : « *Lui-même ancien avocat d'affaires de Jacques Servier, il a décoré ce dernier de la grande croix de la Légion d'honneur en juillet 2009. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, tout à la gloire de ce modèle à suivre par toute entreprise française, il a rappelé qu'il considérait que la législation était trop contraignante pour les affaires et l'administration trop tatillonne avec les fleurons de l'industrie pharmaceutique française, dont les médicaments seraient tellement contrôlés que c'en était dissuasif pour la bonne marche de l'économie... Le Médiateur, trop contrôlé ? Les Américains n'en ont pas voulu, ils n'ont pas non plus homologué l'Acomplia de Sanofi, qui a dû être retiré, et bien d'autres spécificités de la florissante industrie pharmaceutique française. Non seulement le droit des affaires n'a rien de contraignant, mais, à l'inverse d'autres pays, la France manque cruellement de lois permettant de dissuader comme de réprimer les abus des industriels, les produits défectueux, les manquements à la loi sur la publicité, etc. Les Etats-Unis ont (entre autres) le False Claims Act et même la loi RICO, édictée pour lutter contre la mafia, pour punir les abus de l'industrie pharmaceutique ; il existe aussi une législation permettant de protéger les lanceurs d'alerte. Rien de tel en France. Nous avons... des chartes de bonne conduite, volontaires et non contraignantes. Autrement dit, tout comme les médecins, les firmes s'autorégulent. Et on est priés de les croire sur parole... C'est un signe patent de faillite des puissances publiques, qui sont la seule instance régulatrice légitime. »*

L'orientation de la recherche sur les maladies neurologiques est la même que celle sur le cancer, comme nous le signale la spécialiste des risques industriels Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'Inserm : « *Tout est orienté sur la thérapeutique et la génétique, qui alimentent les laboratoires, ainsi que sur l'imagerie médicale jamais sur la prévention. On contraint les chercheurs à s'enfermer sur la recherche des prédispositions génétiques,*

pendant ce temps-là l'exposition aux cancérogènes est complètement ignorée. Elle dérange, les décideurs ne veulent pas qu'on s'y intéresse. »

[1] Marie Grosman est agrégée de sciences de la vie et de la Terre (spécialisée en santé publique et en santé environnementale). Elle a publié des travaux scientifiques sur les facteurs environnementaux des maladies neurodégénératives.

[2] Roger Lenglet, philosophe et journaliste d'investigation, est l'auteur de nombreux livres d'enquête s'intéressant tout particulièrement à la santé, à l'environnement et au lobbying industriel. Il est membre de la Société française d'histoire de la médecine.